

SENTIMENT D'APPARTENANCE ET TERRITOIRES IDENTITAIRES

France Guérin-Pace

Belin | « *L'Espace géographique* »

2006/4 Tome 35 | pages 298 à 308

ISSN 0046-2497

ISBN 2701143262

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.htm>

Pour citer cet article :

France Guérin-Pace, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique* 2006/4 (Tome 35), p. 298-308.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sentiment d'appartenance et territoires identitaires

FRANCE GUÉRIN-PACE

Chargée de recherche,
Institut national d'Études démographiques (INED)
133 boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20
guerin@ined.fr

RÉSUMÉ. — À partir d'entretiens et des données recueillies dans une enquête quantitative sur la construction des identités, est abordé le processus de formation d'un sentiment d'appartenance à un territoire, pour des populations de plus en plus mobiles à l'échelle internationale. C'est l'ensemble du parcours géographique et le sens donné aux lieux, passés ou présents, vécus, pratiqués ou même imaginaires, qui constituent un élément essentiel de la compréhension des appartenances, de l'échelle géographique à laquelle elles s'inscrivent sur le territoire, et contribuent ainsi à la formation d'un patrimoine identitaire géographique susceptible d'être mobilisé par les individus.

APPARTENANCE, ÉCHELLE
GÉOGRAPHIQUE, IDENTITÉ,
PARCOURS, TERRITOIRE

ABSTRACT. — *Sense of belonging and territories of identity.* — Drawing on interviews and data collected in a quantitative survey on identity (Life History survey, INSEE, 2003), this paper addresses the process of developing a sense of territorial belonging in populations that are increasingly mobile on an international scale. The whole of an individual's geographical trajectory and the meaning bestowed on places, past or present, experienced, visited or even imagined, are key elements for understanding identification and the geographical scale on which it takes place in territory. They form a pool of geographical identity on which the individual can draw.

GEOGRAPHICAL SCALE, IDENTITY,
LIFE TRAJECTORY, SENSE OF
BELONGING, TERRITORY

« À ceux qui me demandent d'où je viens, j'explique donc patiemment que je suis né au Liban, que j'y ai vécu jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, que l'arabe est ma langue maternelle, que c'est d'abord en traduction arabe que j'ai découvert Dumas et Dickens et 'Les Voyages de Gulliver', et que c'est dans mon village de la montagne, le village de mes ancêtres, que j'ai connu mes premières joies d'enfant et entendu certaines histoires dont j'allais m'inspirer plus tard dans mes romans. Comment pourrais-je l'oublier? Comment pourrais-je m'en détacher? Mais d'un autre côté, je vis depuis vingt-deux ans sur la terre de France, je bois son eau et son bon vin, mes mains caressent chaque jour ses vieilles pierres, j'écris mes livres dans sa langue, jamais plus elle ne sera pour moi une terre étrangère. Moitié français, donc et moitié libanais? Pas du tout! L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un 'dosage' particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre. » Amin Maalouf, 1998.

Le sentiment d'appartenance à un territoire figure parmi la multitude des référents identitaires potentiels que sont l'appartenance sociale, religieuse, familiale, professionnelle, etc. Cette composante n'est pas nécessairement présente dans le registre identitaire et, si c'est le cas, elle n'est pas forcément mise en avant par les individus. Si certaines personnes se définissent plus volontiers par leur appartenance géographique, d'autres mettent en avant leur situation familiale, leur métier, etc. La place accordée aux différentes appartenances, leur hiérarchie, constitue l'identité de chacun. Loin d'être donnée une fois pour toutes, l'identité se modifie et évolue tout au long de la vie : selon les contextes et les moments du cycle de vie, certaines appartenances sont mises en avant, d'autres écartées momentanément ou durablement, parfois même occultées. C'est la manière de chacun d'agencer ces différentes composantes qui confère à l'identité son caractère unique. « *En considérant séparément ces deux éléments de mon identité (le fait d'être arabe et chrétien), je me sens proche, soit par la langue, soit par la religion, d'une bonne moitié de l'humanité ; en prenant ces deux mêmes critères simultanément, je me retrouve confronté à ma spécificité.* » (Maalouf, 1998).

À chaque individu est attaché un ensemble de lieux : son lieu de naissance, les lieux d'origine de sa famille, les lieux dans lesquels il a vécu successivement, les lieux qu'il fréquente ou qu'il a fréquentés, les lieux de vie de ses proches, mais aussi des lieux plus imaginaires ou projetés comme les lieux de vie souhaités ou de projets éventuels. Tous ces lieux constituent le patrimoine identitaire géographique de chacun qui, selon les individus et les moments de la vie, sera en partie ou non mobilisé.

Résider dans un pays étranger ne constitue plus une rupture aussi importante que par le passé et les trajectoires géographiques des individus sont de plus en plus complexes. « *Notre mobilité accrue élargit le champ de nos expériences sociales et spatiales* » (Di Méo, 2004). En revanche, l'exil ou la migration « forcée » constituent encore des « cassures » qui peuvent être sources de remaniements identitaires importants. Par la mondialisation, l'étendue des échanges entre pays, au-delà des échanges économiques, s'est considérablement accrue. Un effet de cette volonté d'uniformisation économique se manifeste dans les affirmations de différenciations de la part des populations et en particulier à travers la résurgence des identités locales ou régionales.

La participation à l'élaboration d'une enquête quantitative de grande envergure sur la construction des identités, réalisée en 2003 (enquête *Histoire de Vie*, INSEE)¹, nous a donné l'occasion de nous interroger plus largement sur le processus de formation d'un sentiment d'appartenance à un territoire pour des populations de plus en plus mobiles à l'échelle internationale. Entre les personnes qui déclarent ne se sentir ni de leur pays d'origine ni de leur pays d'accueil ou celles qui se déclarent à la fois du pays d'origine et du pays d'accueil, on observe de plus en plus d'identités fragmentées ou recomposées qui se constituent en un tout, une multi-appartenance à laquelle l'individu donne sens. Comme le souligne Tizon (1996) : « *Malgré la mobilité des hommes et la globalisation des enjeux socio-économiques, il faut encore être et se sentir de quelque part pour agir et être reconnu* ».

Que signifie se sentir d'un lieu, se réclamer d'une région, d'une commune, d'un quartier ? Comme l'affirme Luc Gwiazdzinski (1997), le sentiment d'appartenance est une question fondamentale dans la réflexion sur les territoires : « *Réfléchir au sentiment d'appartenance revient à se poser les deux questions suivantes : à quel espace, à quel territoire j'appartiens, d'où je viens ? et qu'est-ce qui fait ce sentiment d'appartenance ?* »

1. des enquêteurs de l'INSEE ont interrogé, à leur domicile, 8 403 personnes réparties sur le territoire national. Le groupe de conception de l'enquête *Histoire de vie* a réuni pendant près de trois ans des personnes d'appartenance disciplinaire différente : sociologue, psychologue, géographe, économiste, statisticien. L'INED, l'INSERM, le ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, le ministère de la Culture, et la Délégation interministérielle à la ville ont été partenaires de l'INSEE dans ce projet.

« Si je vous demande d'où vous êtes, que répondez-vous ? »

Le lieu de naissance, la nationalité, informations que l'on recueille le plus couramment dans les enquêtes quantitatives, ne suffisent pas à décrire le lien complexe qui détermine le rapport au territoire de chacun. C'est l'ensemble du parcours géographique et le sens donné aux lieux, passés ou présents, vécus, pratiqués ou même imaginaires, qui constituent un élément essentiel de compréhension des appartenances et des comportements individuels. C'est cette dimension géographique de l'identité qui a été introduite dans l'enquête, au-delà des identifications plus classiques. Un module entier du questionnaire est ainsi consacré au recueil des lieux de vie des individus, de leur trajectoire, mais aussi à celui de lieux plus subjectifs investis par les individus : lieu d'attachement, lieu de projet, lieu de sépulture et lieu d'origine.

Introduite en fin du module de questions consacré aux lieux, la question « *Si je vous demande d'où vous êtes, que répondez-vous ?* » a été posée à plus de 8000 personnes². Cette question vise à recueillir l'appartenance géographique des personnes et le plus souvent correspond à leur origine géographique. Deux éléments nous intéressent plus particulièrement dans la réponse à cette question : l'échelle géographique utilisée par les personnes interrogées pour se définir et la nature du lieu déclaré. Certes, l'échelle géographique à laquelle on déclare une appartenance dépend de la personne qui nous interroge, mais aussi du lieu où l'on se trouve lorsque l'on nous pose cette question. Cependant, dans un contexte de questionnement d'enquête équivalent – toutes les personnes sont interrogées par un enquêteur à leur domicile – on remarque que l'appartenance géographique est déclarée selon une étendue très variable, d'un espace très localisé et restreint – le hameau, le quartier – à des espaces de taille intermédiaire – la commune, le département, la région –, voire même des ensembles géographiques plus vastes – un pays, un continent. Quelles sont les caractéristiques individuelles, démographiques ou géographiques, qui interviennent dans ce choix de l'échelle du territoire d'origine auquel on se réfère ? Le fait d'avoir vécu en partie à l'étranger ou d'avoir connu une forte mobilité favorise-t-il le choix d'une réponse à l'échelle du pays ou du continent ? Les personnes qui n'ont jamais changé de commune de résidence depuis leur naissance se déclarent-elles nécessairement de cette commune ? Par ailleurs, on s'intéresse à la nature du lieu qui est déclaré : lieu de naissance, lieu d'origine de la famille, un autre lieu passé ou présent dans lequel on a des attaches, lieu de résidence actuel, etc. Le lieu de naissance remplit-il plus souvent cette fonction d'origine que le lieu de résidence ? Qu'est-ce qui finalement permet de comprendre que l'on se sente plus « d'ici » ou « d'ailleurs » ?

Après 182 années d'organisation territoriale fondée sur le département, la loi du 5 juillet 1972 instaure l'entité régionale dont le découpage regroupe plusieurs départements. Depuis, les régions ont cherché à acquérir une réelle autonomie vis-à-vis du département comme de l'État. Ainsi, depuis les années 1980, une culture régionale est mise en avant à travers l'utilisation de symboles (langues, lieux), la mise en valeur du patrimoine régional, la promotion de personnalités locales. Comme le fait remarquer G.F. Dumont (1999) : « *Les régions se sont livrées à une véritable quête identitaire dont on peut se demander si elles ont fait émerger une identité virtuelle ou une identité réelle* ». Ainsi, l'entité région a souvent été décrite comme une des appartenances mises en avant par les habitants, en particulier dans les régions connues pour leur fort caractère identitaire. Qu'en est-il en réalité dans les représentations que les habitants ou les natifs ont de leur région ? Les personnes nées en Corse ou en Alsace affirment-elles davantage leur appartenance régionale que les personnes nées dans la région parisienne ?

2. Cette question est posée à la suite d'un ensemble de questions sur les lieux : communes de résidence depuis la naissance, lieu(x) d'attachement, lieu de projet, lieu de sépulture envisagé.

À la question «*Si je vous demande d'où vous êtes?*», plus d'une personne sur deux vivant sur le territoire français en métropole se déclare d'une commune (tabl. 1). Cette référence à une échelle locale prévaut sur celles de la région et du département: près de 15 % des personnes se réfèrent à une région³ contre 10 % à un département, référence uniquement administrative. L'échelle nationale ou la référence à la nationalité française («Je suis de France » ou « français») recueille 6 % des réponses, légèrement moins que celles qui se réfèrent à un lieu situé à l'étranger. Plus la trajectoire est diversifiée, moins la référence à la commune comme lieu d'appartenance est fréquente: 15 % des personnes qui ont vécu en majorité à l'étranger citent comme lieu d'origine une commune contre 78 % des personnes qui n'ont jamais changé de commune. En revanche, celles-ci ne citent qu'une fois sur 100 un lieu d'origine à l'étranger contre 61 % des personnes qui ont vécu la plus grande partie de leur vie à l'étranger. Ainsi, plus que la nationalité ou le lieu de naissance, c'est le contenu de la trajectoire résidentielle qui explique les plus grandes variations d'échelle dans la déclaration d'un sentiment d'appartenance.

Tabl. 1/ Les échelles de référence du lieu d'appartenance selon les trajectoires individuelles

Trajectoires Échelle de référence	Ensemble (en %)	Toujours même commune	Toujours même département	Toujours même région	Plusieurs régions en France	En France et à l'étranger	
						dominante en France	dominante à l'étranger
Commune	55	78	70	61	51	38	15
Département	10	5	10	11	13	6	0
Région	14	8	10	13	21	15	1
France	6	5	4	6	6	13	15
Lieu à l'étranger *	7	1	1	1	2	17	62
Autre réponse	8	3	5	8	7	11	7

*On a regroupé sous l'appellation « lieu à l'étranger » tous les lieux cités à l'étranger, quelle que soit l'échelle à laquelle ils ont été déclarés.
Source: enquête « Histoire de Vie », 2003.

L'échelle géographique à laquelle on se réfère varie aussi avec l'âge: les plus enclins à déclarer leur appartenance à l'échelle de la commune sont les personnes âgées de plus de 60 ans (62 %) et celles de moins de 30 ans (57 %, contre 51 % pour les classes d'âge intermédiaires qui sont généralement les plus mobiles). Les autres caractéristiques démographiques interviennent peu. Ainsi, le sexe n'a pas d'effet sur l'échelle déclarée. Par ailleurs, les personnes ayant toujours vécu en milieu rural déclinent plus volontiers leur origine à l'échelon communal (77 %) que celles ayant une trajectoire mixte (51 %) ou entièrement urbaine (43 %).

Les régions à fort caractère identitaire: la Bretagne, la Corse et l'Alsace

Les régions dont les habitants déclarent le plus fréquemment une appartenance à l'échelle régionale, quelle que soit la région citée, sont l'Alsace (26 % des Alsaciens déclarent comme lieu d'appartenance une région), la Corse (23 %), la Bretagne (20 %), la Lorraine (15 %), l'Île-de-France (14 %) et la Bourgogne (14 %). Les

3. Sont regroupées dans la catégorie « région », les régions administratives mais aussi les réponses qui se réfèrent à des entités non administratives, comme le Poitou, le Berry ou le Sud-Ouest, par exemple.

régions les plus souvent citées en référence sont la Bretagne près d'une fois sur quatre, l'Île-de-France (19 %), l'Alsace (10 %), le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine et, dans une moindre mesure, la Bourgogne et l'Auvergne (tabl. 2, colonne 1). Si l'on compare maintenant, d'une région d'appartenance à l'autre, la part des natifs de cette région, ce sont les Corses et les Alsaciens qui sont les plus fidèles à leur région d'origine. Ainsi, l'ensemble des personnes nées en Corse et qui ont répondu à la question « *Si je vous demande d'où vous êtes ?* » par le nom d'une région ont cité la Corse comme région de référence, c'est aussi le cas de 98 % des Alsaciens et de 93 % des Auvergnats. En revanche, seulement un peu plus de la moitié des personnes nées dans le Centre ou en Picardie citent leur région d'origine comme région d'appartenance. Ces derniers se réclament fréquemment du Nord et à l'inverse certaines personnes nées dans le Nord ou en Haute-Normandie se sentent picardes. Plus généralement, certains habitants situent leur appartenance à des régions dont ils ne sont pas natifs.

Les régions auxquelles on ne s'identifie pas ou peu sont des régions au nom composé qui évoque davantage un regroupement administratif qu'une entité de référence. Ce sont les régions « Languedoc-Roussillon », « Rhône-Alpes », « Pays de la Loire », « Midi-Pyrénées », « Haute » et « Basse-Normandie », etc. Pour ces dernières, c'est le plus souvent la Normandie qui est déclarée. Deux autres régions administratives sont très peu citées. Il s'agit du Limousin et de l'Aquitaine, cette dernière regroupant des entités plus petites, comme le Pays Basque, auxquelles il est plus facile de s'identifier. On relève aussi d'autres noms de régions qui ne correspondent pas à des découpages administratifs mais qui sont plusieurs fois cités. Il s'agit du « Sud », du « Midi », du « Sud-Ouest », du Berry, de la Touraine, du Béarn, Poitou, Périgord ou encore l'Ouest et l'Est. En revanche, le Poitou et le Roussillon sont rarement cités (moins de 10 fois) ; le « Sud-Est » n'est mentionné que deux fois, et les Pyrénées, les Charentes ou encore le Roussillon ne le sont jamais.

Tabl. 2 / Les régions de référence

Régions*	Régions de référence (en % des régions citées)	Régions de résidence (en % des pers. qui se réfèrent)	Régions de naissance (en % des pers. qui se réfèrent)
Bretagne	23	46	67
Île-de-France	19	71	77
Alsace	10,3	87	86
Nord-Pas-de-Calais	8,8	54	82
Lorraine	7,4	59	94
Bourgogne	5,2	60	84
Auvergne	4,7	34	82
Provence – Alpes – Côte d'Azur	3,4	67	86
Picardie	3,2	**	**
Centre	2,6	**	**
Corse	2,4	**	**
Franche-Comté	2,3	**	**
Autres régions	7,7	–	–
Ensemble	100 %		

* Les régions administratives qui n'apparaissent pas dans le tableau sont celles qui sont citées dans moins de 2 % des cas.

** Les effectifs sont insuffisants pour indiquer les proportions.

Pour évaluer la portée identitaire des régions administratives, indépendamment de leur poids démographique, nous avons comparé pour chacune des régions d'appartenance déclarée, la part des personnes qui y sont nées et la part des personnes qui y résident. À titre d'exemple, plus d'une personne sur 10 qui se définit à l'échelle régionale cite l'Alsace comme région de référence (tabl. 2, colonne 1). Parmi celles-ci, 87 % y résident aujourd'hui et 86 % y sont nées (tabl. 2, colonnes 2 et 3). Cela signifie que 20 % des personnes qui citent l'Alsace comme région de référence n'y sont pas nées et que 13 % n'y résident pas. L'effet « Bretagne » est encore plus important : près d'une personne sur quatre qui déclare une origine régionale se dit bretonne. Parmi celles-ci 67 % y sont nées et 46 % y résident au moment de l'enquête. Cet écart s'explique à la fois par un attrait identitaire fort de la Bretagne qui semble l'emporter sur les autres appartenances régionales mais aussi par le fait que les habitants des Pays de la Loire ou les personnes nées dans cette région se déclarent fréquemment d'origine bretonne, le redécoupage de ces régions étant récent. Ce décalage concerne aussi dans une moindre mesure la Bourgogne, la Lorraine et l'Auvergne. Pour cette dernière, une grande majorité des natives qui se déclarent auvergnates n'y résident pas (66 %) et 18 % ne sont pas de cette région.

Le sentiment d'appartenance des migrants

Dans l'ensemble des personnes vivant sur le territoire français, 7 % d'entre elles, quand on leur demande d'où elles sont, se réfèrent à un lieu situé à l'étranger, les femmes un peu plus fréquemment que les hommes ainsi que les personnes âgées entre 45 et 60 ans. En relation avec la trajectoire, le lien à la migration est un facteur important dans la détermination de son lieu d'appartenance. Si plus de la moitié des immigrés citent un lieu d'origine à l'étranger, on observe aussi une proportion considérable de personnes, françaises de naissance ou nées à l'étranger, qui se réclament d'un pays étranger (24 %) (tabl. 3). Il s'agit principalement de personnes nées en Algérie, au Maroc ou en Tunisie dont certaines se définissent comme « pieds-noirs ». Par ailleurs, on relève aussi un petit nombre d'immigrés de seconde génération nés français en France et n'ayant jamais vécu dans le pays d'origine d'un de leurs parents (5 %) mais qui se sentent originaires de celui-ci.

Les résultats sont relativement stables d'un pays d'immigration à l'autre. Si le pays d'origine est la référence le plus souvent utilisée, devant la commune, il l'est d'autant moins que la vague d'immigration est ancienne. Ainsi, les immigrés du Maghreb et du reste de l'Afrique, dont l'immigration est plus récente, sont les plus nombreux à se déclarer de leur pays d'origine (environ la moitié), viennent ensuite les Portugais (47 %), les Italiens (39 %) et les Espagnols (30 %). Par ailleurs, les plus nombreux à se déclarer Français ou « de France » sont les immigrés portugais et africains hors Maghreb (13 %), les moins nombreux sont les Italiens (moins de 5 %).

Lorsque le lieu d'appartenance est situé en France, l'échelle privilégiée est soit très locale, une commune (le plus souvent celle de résidence), soit nationale, la France. Les échelles intermédiaires que constituent le département et la région sont absentes pour les personnes immigrées et prennent de l'importance au fur et à mesure que le lien à la migration se desserre alors que la référence à l'échelle nationale s'estompe. Les réponses des personnes nées en France diffèrent de manière très faible entre les immigrés de première génération et les autres. Cette seule caractéristique est certes insuffisante car la durée de séjour en France joue bien entendu un rôle influent sur le

sentiment d'origine. Celle-ci transforme au cours du temps les références à l'origine au bénéfice d'une commune en France, mais les réponses à l'échelle du département ou de la région restent anecdotiques, quelle que soit la durée de résidence (environ 1 % de réponses données à l'échelle du département et de la région pour les personnes résidant en France depuis plus de 30 ans).

Tabl. 3/ Les échelles de référence du lieu d'origine selon le lien à la migration

Lien à la migration Échelle de référence	Ensemble (en %)	Immigré	Né en France de deux parents immigrés	Né en France d'un parent immigré	Né de parents français	
					en France	à l'étranger
Commune	55	23	61	56	58	30
Département	10	1	3	8	11	3
Région	14	1	8	14	16	12
France	6	13	12	10	5	13
Lieu à l'étranger	7	54	7	3	3	24
Autre réponse	6	6	6	8	6	13
Ensemble*	98	98	97	99	99	95

* La somme n'est pas égale à 100 % car les non réponses ne figurent pas dans le tableau.

Lecture : parmi les personnes immigrées (nées à l'étranger de parents étrangers), 23 % citent, en réponse à la question « Si je vous demande d'où vous êtes » une commune, 54 % un lieu situé à l'étranger.

Source : enquête « Histoire de Vie », 2003.

4. L'enquête « Histoire de Vie » (INSEE) a été réalisée en 2003, auprès de 8 403 individus représentatifs de la population âgée de 18 ans et plus vivant en France métropolitaine. Les personnes immigrées ou issues de l'immigration et les personnes de moins de 60 ans présentant une limitation dans leurs activités pour des raisons de santé ont été sur-représentées dans l'échantillon à partir d'un tirage complémentaire dans d'autres bases de sondage que le recensement. Ainsi les personnes nées à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger ont été tirées à partir de l'échantillon de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » et représentent 20 % des répondants contre 9 % dans l'ensemble de la population, celles dont les parents sont nés à

Des appartenances multiples

Indépendamment du lieu de naissance ou de la nationalité, on observe une partie non négligeable des personnes interrogées (6 %) qui ne se sentent pas appartenir à une localisation précise mais à un type de lieu ou d'espace. Parmi les réponses, on relève par ordre de fréquence « je suis de la campagne », « de la banlieue » ou « banlieusard » mais aussi « de la montagne », « du ciel », ou encore « de Dieu ». Enfin, on observe un ensemble de réponses plus imprécises qui traduisent une volonté de ne pas se situer par rapport à un lieu précis et qui sont données plus particulièrement par les immigrés ou les descendants d'immigrés : « je suis d'ici et de là-bas », « d'ici où sont mes enfants », « de là où j'habite », « de la région de mes parents », « de nulle part », « de partout », « de nulle part et de partout », « citoyen du monde », « je suis un déraciné ni portugais ni français », « multiracial », etc. Certains tentent de doser leur appartenance multiple ou de préciser leur filiation : « je suis moitié Espagnol, un quart belge, un quart breton », « 70 % Marocain, 30 % Français », « un mélange franco-italo-espagnol », « je suis Français de première génération », etc. Cette forme d'expression de l'appartenance ne concerne pas uniquement les immigrés mais aussi les personnes nées françaises à l'étranger ou ayant connu une forte mobilité sur le territoire français : « je suis d'une famille de rapatriés », « je n'ai pas de racines », « je n'ai pas d'attaches » ou « je n'ai plus d'attaches », « je ne sais me positionner ».

Du sentiment d'appartenance à une identité géographique

Les résultats de l'enquête « Histoire de Vie »⁴ permettent de répondre en partie à l'interrogation sur le rôle des lieux dans le processus individuel de construction identitaire.

Certes, lorsque l'on interroge les personnes sur ce qui les définit le mieux⁵, la référence au territoire, qu'elle s'exprime par leurs origines géographiques ou par les lieux d'attachement apparaît comme un facteur d'identification important. Ainsi, plus d'une personne sur trois (35 %) cite parmi les neuf thèmes proposés comme importants pour se définir, un des deux items relatifs aux lieux, derrière le thème de la famille (86 %), de la profession (40 %), des relations amicales (37 %), et devant le thème des loisirs (29 %). Le thème « *les lieux auxquels vous êtes attaché* » est cité par 28 % des personnes interrogées, celui relatif aux « *origines géographiques* » est mentionné comme thème important par 9 % de la population.

Mais s'il est facile de recueillir et d'objectiver les lieux, à savoir demander aux enquêtés la succession des lieux où ils ont vécu, donner un sens aux lieux, connaître leur importance relative sur la construction de l'identité est beaucoup plus difficile à saisir. Pour tenter de répondre à cette question nous sommes retournés vers les entretiens exploratoires effectués, en préalable à la construction d'un questionnaire quantitatif, auprès de personnes ayant des trajectoires géographiques complexes⁶. Un des thèmes développés dans ces entretiens est celui de la relation aux lieux : dans quelle mesure le lieu de vie, les lieux du passé, le lieu de naissance, les origines géographiques sont-ils importants pour se définir. Quel est le lien entre la formation d'une appartenance géographique et le sentiment d'attachement ?

À la lecture de ces entretiens, les lieux apparaissent comme des contextes indissociables de tous les moments forts de la construction de l'identité, facilement mémorisables sous formes d'images, d'émotions. En témoigne la diversité de ces quelques extraits d'entretiens. Les trois premiers extraits sont tirés d'entretiens qui ont été menés auprès de personnes d'origine étrangère ayant vécu dans plusieurs pays avant de venir s'installer en France. Ces trois personnes ont un rapport aux lieux, une façon de se positionner face à leurs origines, extrêmement différenciés. La première exprime un manque de racines qui lui pèse, la seconde s'est créée ses propres racines ailleurs, la troisième n'a pas investi ce domaine et l'a reporté sur les relations familiales et amicales. Le premier extrait illustre la difficulté de M. à se définir par rapport à une nationalité qui n'est représentée chez lui que par un bout de papier et qui ne correspond à aucune attache réelle. À la question : « Comment vous définiriez-vous ? », il répond : « *Je suis Australien, mon passeport le dit... Ma nationalité me définit probablement le moins ! Parce que je n'ai pour ainsi dire jamais vécu en Australie. Je n'y suis pas né. Je suis né en France. J'ai habité en Australie entre l'âge à peu près de 18 mois et de 5 ans. Et depuis je n'y suis retourné que deux ou trois fois.* »

La succession de pays dans lesquels M. a vécu, a contribué, pour chacun d'entre eux, à la construction d'une identité géographique faite à la fois d'identification et en même temps d'expression d'un rejet par rapport à chacun des lieux où il a vécu. Le résultat est une accumulation d'expériences contradictoires avec laquelle M. a du mal à former un ensemble cohérent. Son positionnement par rapport à la France, pays dans lequel il réside, en témoigne, car il affirme « je ne me sens pas français » en précisant toutefois que les autres peuvent le prendre pour un Français, ce qui semble exprimer chez lui un désir de se raccrocher à une nationalité, même s'il a recours au regard des autres pour le formuler : « *J'ai vécu en Angleterre une grande partie du temps, mais en tant que professionnel, [...] j'ai fait une grande partie de mes études aux États-Unis, à cause de la guerre. Et, j'habite en France depuis maintenant un bon bout de temps. Je suis marié à une Française. C'est donc assez compliqué comme statut de nationalité* » [...] « *Les trois pays m'ont beaucoup marqué [...] et je vois que les trois pays ont des influences souvent assez*

l'étranger, 15 % des répondants et 11 % dans la population française. Les personnes de moins de 60 ans limitées dans leurs activités pour des raisons de santé ont été sur-représentées grâce à un tirage dans l'échantillon de l'enquête « Vie quotidienne et Santé ». Elles représentent ainsi 15 % de la population enquêtée contre 4 % dans la population vivant sur le territoire français. Les enquêtes « Vie quotidienne et Santé » et « Étude de l'histoire familiale » sont des extensions du recensement de 1999.

5. Le libellé exact de la question est : « Parmi les thèmes que nous venons d'aborder, quels sont les trois qui vous correspondent le mieux ou qui permettent de dire qui vous êtes ? ». Neuf thèmes sont proposés : « votre famille », « les lieux auxquels vous êtes attaché », « votre métier, votre situation professionnelle, vos études », « vos amis », « une passion ou une activité de loisir », « votre physique ou votre apparence », « un problème de santé, un handicap », « vos origines géographiques », « vos opinions politiques ou religieuses ou vos engagements ».

6. Vingt-deux entretiens ont été réalisés en 2000 auprès de 11 femmes et 11 hommes âgés de 23 à 92 ans, leur moyenne d'âge étant de 55 ans. Le choix des personnes enquêtées a été guidé par le souci de recueillir des trajectoires variées et plus ou moins complexes. Une partie de ces entretiens a été réalisée en 2001 par des étudiants du DEA ATEG (Universités Paris I et Paris VII).

contradictoires. C'est-à-dire que la façon générale de penser d'un Américain, ou d'un Anglais ou d'un Français peut être largement différente. » « J'ai habité près de New-York pendant dix-douze ans, j'adore New-York, j'aime pas les New-Yorkais mais je ne m'y sens pas du tout chez moi. Londres, où j'ai habité la plupart de ma vie, je ne m'y suis pas vraiment senti Anglais, mais je me sentais chez moi, je me sentais bien, mais Londres ne me manque pas. Maintenant que j'habite en France, je ne me sens pas français, mais je sais que je peux tout juste passer pour un Français. »

Le dernier extrait semble confirmer cette façon de ressentir. Finalement ce qu'exprime M. c'est un manque par rapport à des racines clairement identifiées, même si là encore ce manque est seulement d'ordre intellectuel : *« Je ne m'accroche pas à un lieu, je suis habitué à changer de domicile une fois tous les dix-douze ans, pas nécessairement de pays mais de domicile. Mais c'est vrai que dans une certaine mesure quand j'entends les autres parler de leurs racines, dans certaines circonstances, je ressens ça comme un manque, mais plutôt un manque philosophique. »*

L'entretien suivant concerne un homme dont le parcours migratoire est lui aussi fragmenté. Homme de 48 ans, né à Alexandrie, de parents libanais, exilé à l'âge de quatre ans en France, il exprime son attachement au lieu dans lequel il vit aujourd'hui à la fois par ce qu'il y a construit, par la manière dont il se l'est approprié et par sa façon de l'envisager comme lieu potentiel de transmission : *« le lieu où je vis aujourd'hui, évidemment, il a une importance considérable parce que c'est la première fois que j'ai un rapport à la terre, de ma vie. Donc, c'est une terre où il y a des arbres, où je plante, où je fais un potager. C'est une terre dans laquelle il y a de la pierre qui est infiniment plus vieille que moi et donc..., les autres endroits que j'avais habités jusqu'alors étaient faits essentiellement de pierres plus jeunes que moi, je veux dire, c'étaient des choses construites dans les années soixante, soixante-dix, quatre-vingt, etc. Et c'est le premier endroit où je sais que je peux partir pour une raison ou pour une autre, professionnelle notamment, ou simplement une histoire de vie familiale, mais dont j'aimerais qu'il soit un élément patrimonial. »*

La ville dans laquelle se situe ce lieu investi n'a pas d'importance, c'est une appréhension a-spatiale qu'il exprime, plutôt un sentiment de bien-être : *« J'ai pas un attachement particulier pour cette ville-là, non. Je suis attaché à la lumière de ce paysage, je suis attaché à la douceur de ce climat, à certains caractères d'une sorte, comme ça, de vigueur un petit peu douce, qu'on peut retrouver à travers certaines promenades, voilà. »*

De même son attachement à la France suggère une projection du vécu de ses origines et de son parcours. Ce pays ne se situe pas en rupture par rapport à son enfance mais en continuité. Il y retrouve les paysages de son enfance : *« J'aime ce pays, parce que très étonnamment, moi j'y retrouve absolument tous les caractères de tous les pays, je parle là physiquement, géographiquement, de tous les pays que j'aime... si je vais me balader du côté de Carcassonne ou de la Montagne Noire, je me retrouve étonnamment dans certains paysages du Liban... »*

Il est intéressant de comparer ces deux entretiens avec l'extrait suivant d'une femme de 57 ans d'origine écossaise qui elle aussi a vécu dans différents pays à l'étranger. À la différence de M. qui exprime un manque et une difficulté à se rattacher à un lieu, ou de R. son attachement à une terre – A. n'évoque pas d'identité en termes d'ancrage territorial, sans pour autant en ressentir un manque. Du fait de son parcours, c'est une identité par rapport à la famille qui semble être renforcée, sans doute aussi du fait de l'éclatement géographique de celle-ci. A. semble justifier son expatriation comme une fatalité, liée à son origine écossaise, et qui d'ailleurs concerne toute sa famille : *« Je*

suis d'une famille écossaise. Les Écossais s'exportent traditionnellement [...] Je suis née en Angleterre. Mon père, Écossais, médecin, travaille en Angleterre. J'ai un frère et une sœur que j'aime beaucoup, l'un est au Canada, l'autre est en Nouvelle-Zélande. À 18 ans je suis allée passer trois ans au Canada. J'aimais beaucoup. C'était au cours de vacances en Angleterre que j'ai retrouvé un ancien ami et nous nous sommes fiancés et il a été envoyé en France pour des raisons professionnelles. C'est pour cela que je suis venue en France. Mais, bon, maintenant, je vis en France depuis 37 ans. Donc c'est le pays où j'ai vécu le plus».

Ainsi, «ses racines» ne sont pas exprimées en termes géographiques mais en termes familiaux et amicaux, accompagnés d'un ensemble de valeurs transmises, d'autant plus importantes qu'elles sont exportées: «Mes racines se trouvent dans ma famille et avec mes amis, ce n'est pas des racines nationales, si vous voulez, qui comptent. J'espère que... je sais qu'il y a une éthique dans laquelle mes parents croyaient qui est peut-être assez typiquement écossaise et qui a un effet sur moi toujours. Mais je crois aussi que les choses que j'ai apprises ici en France m'ont affectée tout aussi profondément. Donc, le fait qu'on commence quelque part, pour moi c'est moins important que ce qu'on devient.»

Finalement ce qui compte chez cette femme, beaucoup plus que le lieu en lui-même, c'est son environnement social, les relations qu'elle peut nouer dans le lieu où elle se trouve. Comme si l'importance des relations sociales palliait le manque d'attaches territoriales: «Je ne sais pas, jusqu'ici j'ai toujours bien aimé où j'ai vécu mais parce que je suis entourée de gens agréables, dans une région agréable.»

Dans l'extrait d'entretien suivant on retrouve l'expression d'un manque par rapport à un lieu d'identification, non pas en raison d'une trajectoire géographique complexe mais par rapport à un lieu de vie qui, pour cet homme, ne représente pas un lieu d'identification valorisant. P., homme de 55 ans, technicien chez Renault, a vécu en région parisienne toute sa vie: «Je suis frustré!.. j'ai pas de lien, je sais pas, me raccrocher... je regrette... ça m'a certainement manqué une appartenance quoi, le besoin de me rattacher effectivement... être Breton, être Corse, être Belge...»

Toutefois, il ressent une nécessité de se définir une appartenance et décline celle-ci par défaut: «J'ironise pas parce que j'en ai besoin [d'une appartenance], donc je dis que je suis parisien et puis bon je défends l'idée que je suis parisien avec tous les défauts que ça peut avoir... et Dieu qu'on en colle aux parisiens si tu veux... j'aurais préféré autre chose quoi si tu veux [...] Je l'assume plutôt que je le revendique [...], mais je suis frustré si tu veux, j'aurais bien aimé être de Plougastel.»

À l'inverse, l'attachement à un lieu peut être valorisé, comme symbole d'une intégration familiale réussie. Lorsque V. parle de Lens, il évoque l'émotion qu'il ressent, l'attachement au lieu de son enfance et à la région que ses parents ont choisie pour immigrer. Ses parents sont nés en Allemagne et sont d'origine polonaise: «Lens, c'est mon pays... À chaque fois que j'arrive à Lens,..., j'ai quelque chose, un petit frisson, c'est Lens. C'est le pays de ma naissance. C'est mon pays et puis c'est tout. C'est forcé, c'est ma région, mais pour moi, c'est mon pays d'abord. Enfant, je ne connaissais que Lens. Pour moi, c'était le centre de la France. On parlait de Paris, je m'en fichais. Pour nous, c'était Lens, les mines, les gens, euh, la ducasse, les bals le soir le samedi, les gens qui jouaient, s'amusaient entre eux, les réunions de famille le dimanche. Et tout, ça fait beaucoup ça...».

À la question «Si on vous demande d'où vous êtes?», V. met en avant son lieu de vie, devant celui d'origine de sa famille. Il exprime le parcours qui a été le sien et sous-entend les difficultés rencontrées par sa famille à travers le «maintenant»: «Automatiquement, je dirais: je suis de Lens, du Nord, du Pas-de-Calais. Ensuite, mes origines slaves, je ne peux pas

les renier, au contraire. J'en suis fier de mes origines maintenant. À l'époque, je n'osais pas trop en parler parce qu'on... de sales boches, au moment de la guerre et tout. Mais maintenant, je suis fier de mes origines.»

Il différencie sa nationalité et ses racines et l'importance de les intégrer dans sa façon de se définir et de les transmettre mais il exprime aussi cette nécessité de se rattacher à un lieu : «...J'aurais aimé transmettre la langue polonaise. J'aurais aimé savoir la bien parler pour leur transmettre. La langue d'origine, c'est la langue paternelle et maternelle. Ce sont nos racines. Il faut pas les renier. Je suis français, bien sûr, mais mes origines, c'est comme beaucoup de gens : je suis polonais, je suis chtimi aussi avant tout. Pour moi, je suis un Chtimi d'origine polonaise.»

Le contenu de ces extraits d'entretiens nous dévoile des formes diverses d'attachement aux lieux par la fonction de représentation qui leur est attribuée : le lieu symbole des origines familiales, «*ce lieu dans le lieu, cette parcelle de territoire, siège d'une mémoire à la fois localisée et localisante*» (Sagnes, 2004) ; le lieu synonyme de souvenirs, d'événements : «*Pour s'ancrer dans la mémoire, le souvenir doit d'abord être fixé dans un lieu*» (Muxel, 2002) ou encore le lieu envisagé comme support de relations sociales, «*La relation aux territoires et aux lieux paraît dans bien des cas, un facteur de consolidation, voire de facilitation de la formation des identités sociales*» (Di Méo, 2004). Quel que soit le rôle attribué aux lieux dans la construction identitaire, ceux-ci semblent indissociables de l'ensemble des appartenances qui constituent le registre identitaire de chacun et qui permettent de comprendre la place occupée par chacun, avec son parcours, dans notre société. Les parcours résidentiels de plus en plus complexes aujourd'hui, en raison d'une mobilité accrue, favorisent l'identification à un lieu autre que le lieu de naissance et à une échelle de référence moins locale. Certes, il reste à approfondir le passage de l'appartenance géographique comme facteur individuel de construction identitaire ou de territoires identitaires aux identités territoriales par lesquelles les géographes abordent le plus souvent cette question. «*Après tout, être de quelque part, n'est-ce pas essentiellement une affaire de patience ?*» (Sagnes, 2004).

Références

- DI MÉO G. (2004). « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités ». *Annales de géographie*, n° 638-639.
- DUMONT G.F. (1999). « Le dessein identitaire des régions françaises ». In BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. (dir.), *Les Territoires de l'identité. Le Territoire, lien ou frontière ?* Tome I. Paris : L'Harmattan, p. 125-139.
- GWIAZDZINSKI L. (1997). « Sentiment d'appartenance et développement des territoires ». *Les Échos du développement durable* (<http://www.developpement-local.com>).
- MAALOUF A. (1998). *Les Identités meurtrières*. Paris : Grasset, 210 p.
- MUXEL A. (2002). *Individu et mémoire familiale*. Paris : Nathan.
- SAGNES S. (2004). « Cultiver ses racines. Mémoire généalogique et sentiment d'autochtonie ». *Ethnologie Française*, 1.
- TIZON P. (1996). « Qu'est-ce que le territoire ? ». In DI MÉO G., *Les Territoires du quotidien*. Paris : L'Harmattan, p. 17-34.
- VILLE I., GUÉRIN-PACE F. (2005). « Interroger les identités, l'élaboration de l'enquête 'Histoire de Vie' (INSEE) ». *Population*, 60(3), p. 227-306.